

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2015
EXERCICE 2014

Présents : Claire Aubert , Gérard Bertault , Michel Berthier , Françoise et dominique Converset , Danièle Faramia , Alain Gambini , Anne Grimault , Noël Guillemain , Martine Hausser , Dominique Massé , Geneviève Pilon , Gil Pouzols , Muriel Schiérano , Marie-José Zaïdi. Pouvoir donné par Martine Dupeuble à Michel Berthier.

Rapport moral : Le président rappelle les objectifs de notre Amap : rapprocher adhérents et producteurs pour plus de solidarité et de convivialité. A cela s'ajoute le souci d'inscrire notre activité dans une démarche de développement durable : c'est ainsi que nous avons supprimé les distributions au local durant la période hivernale : 2 ou 3 bénévoles ont livré les œufs sur leur secteur respectif Fayence ou Montauroux.

Nous avons rencontré un problème moral vis-à-vis de Martin d'Amours, notre producteur de poulets depuis plus de 10 ans. Avec des commandes de moins en moins nombreuses et un site de production à 150kms, la question se pose du bien-fondé de notre collaboration. Après discussion en CA, la décision a été prise d'arrêter, dans l'intérêt de Martin.

Vote du rapport moral : 15 voix pour
1 voix contre

Rapport d'activités : Stéphane Maillard a arrêté les œufs pour se consacrer à la production de viande veau et bœuf. Il a été remplacé par Christian Bermond de Callas ce qui est plus satisfaisant en terme de déplacement. On envisage même les nouveaux contrats poulets avec lui.

Le contrat légumes a été honoré jusqu'à la mi-décembre comme prévu, avec moins de perte que les autres années mais l'activité reste aléatoire et peu rémunératrice pour Jean-Claude Bressi. Le nombre de contrats a tendance à diminuer un peu pour la prochaine saison mais certains adhérents se décident au dernier moment, ce qui ne facilite pas la tâche du producteur pour ses prévisions de plantations.

On note quelques difficultés pour faire assurer les permanences du jeudi par les adhérents.

Vote du rapport d'activités : unanimité pour

Rapport financier : voir détail de l'exercice 2014 en pièce jointe.

l'activité financière est très limitée, nos ressources et dépenses restent faibles.

La Caisse d'Epargne nous impute des frais bancaires contrairement à ce qui avait été négocié ; Dominique va prendre rendez-vous pour en discuter.

Nous disposons d'une trésorerie d'environ 200€, ce qui est très juste si nous devons faire face à une dépense imprévue.

Vote du rapport financier : 14 voix pour
1 abstention
1 contre

Augmentation de la cotisation : proposition de passer de 6 à 8€ par semestre

Comme cela a été souligné dans le rapport financier, notre marge de manœuvre reste très faible . Le local est mis gracieusement à notre disposition mais nous avons des obligations : assurance, électricité pour laquelle nous avons dû attendre la rentrée des cotisations pour payer, sous peine de découvert.

La cotisation est la même depuis 10 ans.

Les adhérents réticents à l'augmentation de la cotisation font d'autres propositions :

- demande de subventions auprès des mairies par un lobby de pression réunissant les énergies du NCIC, Nouveau Journal, l'Université Populaire
- augmentation du nombre d'adhérents en faisant mieux connaître l'Amap : réalisation de flyers, facilitation de l'accès au site en changeant le mot clé

-maintien à 6€ avec une possibilité de cotisation de soutien à 8€

-cotisation à 7€50 / semestre

Cette dernière proposition emporte la majorité. On notera sur les contrats la possibilité de signaler des problèmes passagers en cas de difficultés pour régler la cotisation.

Appel à candidature : personne n'est démissionnaire du CA et personne ne souhaite présenter sa candidature. Il est vrai que l'on peut participer au CA sans être membre . Pas de changement donc.

Questions diverses :

On regrette de ne pas avoir de légumes d'hiver. Jean-Claude n'est pas équipé en serres. A noter qu'il peut fournir ponctuellement , courges ou pommes de terre à cette période, comme cela a été fait.

Pour le bureau,
la secrétaire